



Número de Révision: 003.1

Date de sortie: 11/07/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE FREKOTE R220 known as FREKOTE AQUALINE R-220 5 GAL US	Numéro IDH:	899174
Type de produit/utilisation recommandée:	Agent de séparation	numéro d'item	41731
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact:		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadowpine Boulevard 2515	NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	MÉDECIN : Centre Anti-Poison		
	1-877-671-4608 (appel à frais virés)		
	ou 1-303-592-1711		
	TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300		
	1-703-527-3887 (appel à frais virés)		
	NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:		
	MÉDECIN : Centre Anti-Poison		
	1-877-671-4608 (appel à frais virés)		
	ou 1-303-592-1711		
	TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300		
	1-703-527-3887 (appel à frais virés)		
	Internet: www.henkelna.com		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

ATTENTION: H319 - PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE

IRRITATION DES YEUX

CATEGORIE DE RISQUE

2A

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P280 - Porter un appareil de protection des yeux et le visage.
Intervention:	P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Stockage:	Non prescrit
Élimination:	Non prescrit

Numéro IDH: 899174

Nom du produit: LOCTITE FREKOTE R220 known as FREKOTE AQUALINE R-220 5 GAL US

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
triéthoxy(méthyl)silane	2031-67-6	1 - 5

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Vérifier la présence de lentilles cornéennes et les enlever le cas échéant. Appeler immédiatement un médecin.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. S'il y a vomissement, empêcher l'aspiration en tenant la tête du patient sous le niveau des genoux. Appeler immédiatement un médecin.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Not applicable. Le produit est une dispersion aqueuse
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Néant
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Néant
Produit ou gaz issus de la combustion:	Non applicable

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Eviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
--	---

Méthodes de nettoyage:

Évacuer et ventiler la zone de déversement accidentel ; contenir le déversement pour l'empêcher de pénétrer dans le réseau d'eau ; porter un vêtement complet de protection pendant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Les surfaces mouillées peuvent être glissantes.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manipulation. Ne pas goûter ou avaler. Ne pas porter de verres de contact. Pour les activités où un contact avec les yeux ou le visage pourrait se produire, fournir une douche d'urgence et un bassin oculaire.

Stockage:

Garder dans un endroit frais, bien ventilé. Maintenir le récipient fermé. Conserver dans le récipient original jusqu'au moment de l'utilisation.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Rien	Rien	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Protection respiratoire:

Généralement pas requis

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau:

Gants étanches, résistants aux produits chimiques.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Blanc, Crème
Odeur:	Doux
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	3.90 - 4.10
Pression de vapeur:	2.3 kPa (20 °C (68°F))
Point / zone d'ébullition:	100 °C (212°F) 1,013.200 hPa acun(e) Solution aqueuse 100 °C (212°F)
Point/domaine de fusion:	Non applicable, Le produit est un liquide.
Densité/Densité relative::	1.00 Environ
Densité de vapeur relative:	> 1 20 °C
Point d'éclair:	Non applicable
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non applicable
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non applicable
Température d'auto-inflammation:	Non applicable
Inflammabilité:	Le produit n'est pas inflammable.
Taux d'évaporation:	Même comme l'eau.
Solubilité:	Soluble Eau
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	2 %; 20 g/l (calculé)
Viscosité dynamique:	Non disponible

Viscosité cinématique: 1 mm²/s
Caractéristiques de la particule: Non applicable, Le produit est un liquide.
Température de décomposition: Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses: Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux: Aucune raisonnablement prévisible.
Produits incompatibles: Éviter le contact avec les matières sensibles à l'eau.
Réactivité: Non disponible
Conditions à éviter: Stockez loin des matériaux incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Peut entraîner une irritation du nez et de la gorge.
Contact avec la peau: Le contact prolongé ou répété peut irriter.
Contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion: Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Ne devrait pas être nocif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
triéthoxy(méthyl)silane	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 13,500 mg/m ³

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
triéthoxy(méthyl)silane	Irritant Corrosif		

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
triéthoxy(méthyl)silane	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 4, 8, 9, 11

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 11/07/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.